

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 135 - décembre 2010

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la région Rhône-Alpes comptera 7,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2040, soit 1,4 million de plus qu'en 2007. Le taux de croissance régional, supérieur au taux national, ralentirait progressivement.

L'évolution de la population régionale serait toujours soutenue par une fécondité moyenne combinée à une attractivité importante pour les personnes en âge d'avoir des enfants. Rhône-Alpes serait, comme toutes les autres régions, confrontée aux défis liés au vieillissement de sa population, mais de manière moins importante. En effet, la région reste avant tout attractive pour les jeunes.

Les départements de la région devraient conserver leurs spécificités en la matière.

Élise Bernert

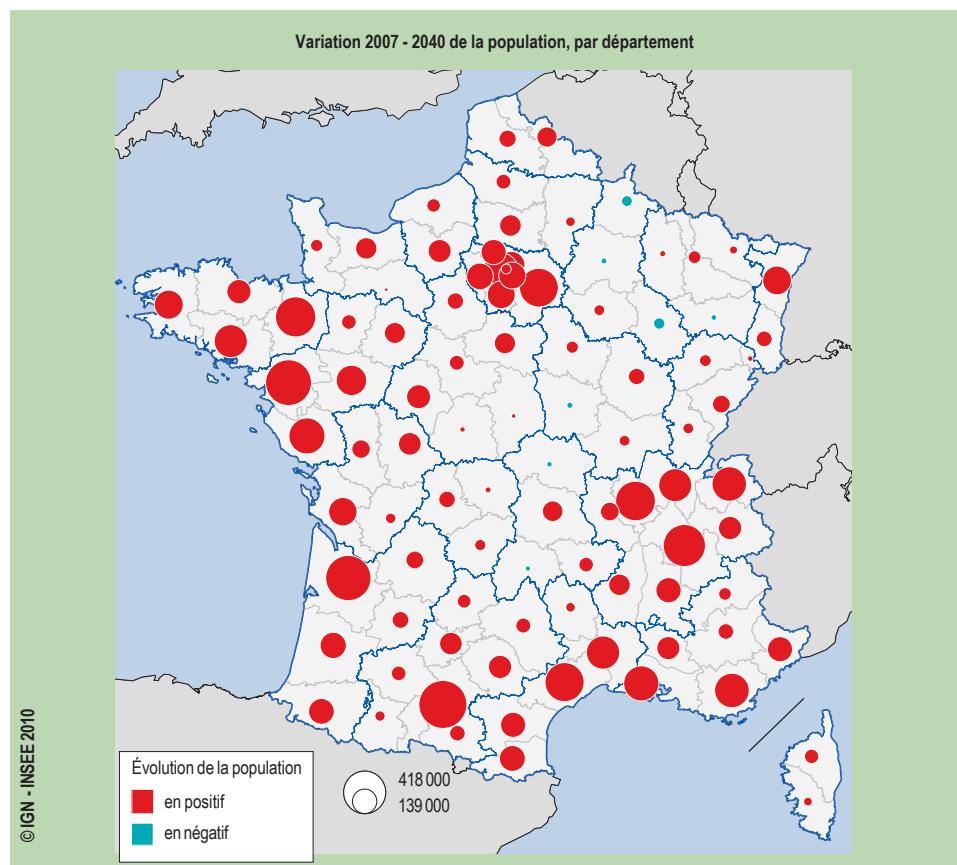
Ce numéro de *La Lettre-Analyses* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ».

Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants

En 2040, si les tendances démographiques observées durant la période récente se poursuivent, la région Rhône-Alpes compterait 7 451 000 habitants, soit 1,4 million de plus qu'en 2007, date du dernier recensement. Cette projection est basée sur un scénario, dit "central", qui suppose que les tendances démographiques récentes se maintiennent : dans ce scénario, pour la région, le nombre d'enfants est de 2,02 par femme, le solde migratoire (arrivées-départs) est en moyenne de + 13 500 habitants par an et l'espérance de vie progresse selon le rythme observé actuellement.

D'autres scénarios sont envisagés en modifiant les hypothèses d'évolution des naissances, des décès et du nombre de personnes entrant ou quittant la région ; ils permettent de mesurer l'impact d'hypothèses alternatives. Dans tous les cas, l'augmentation de population totale est confirmée. Son niveau varierait de plus ou moins 500 000 personnes : 6 970 000 selon le scénario de projection le plus bas (en termes de fécondité, d'espérance de vie et de migrations) et 7 951 000 selon le scénario aboutissant au résultat le plus élevé. Ainsi, la région se classe sixième des régions

Rhône-Alpes au sixième rang des régions métropolitaines par son taux de croissance



1,4 million d'habitants de plus en 2040

La croissance serait soutenue par le solde naturel et le solde migratoire

Le Rhône resterait le département le plus peuplé

métropolitaines en termes d'évolution relative de population derrière le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, les Pays-de-la-Loire, la Bretagne et l'Aquitaine. Selon tous les scénarios, la région Rhône-Alpes serait toujours attractive (solde migratoire positif) et resterait la seconde région de France la plus peuplée derrière l'Île-de-France. Elle représenterait en 2040 une part légèrement plus importante de la population de la France métropolitaine : 10,5 %, contre 9,8 % en 2007, dépassant les 10 % dès 2013.

Selon le scénario central et sur la période 2007-2040, le taux de croissance annuel moyen de la région Rhône-Alpes resterait supérieur à celui de la France métropolitaine (0,62 % par an contre 0,41 %).

Alors que la croissance de la population s'est accélérée depuis 1990, passant de 0,60 % par an entre 1990 et 1999 à 0,90 % entre 1999 et 2007, les projections anticipent un ralentissement d'ici 2040. Au cours des périodes à venir, le taux de croissance annuel moyen pourrait passer de 0,76 % entre 2007 et 2020, à 0,59 % entre 2020 et 2030 et à 0,49 % entre 2030 et 2040. L'augmentation des décès correspondants aux générations du "baby-boom" expliquerait cette évolution.

La population de tous les départements de Rhône-Alpes augmenterait d'ici 2040. Le département le plus peuplé resterait le Rhône et le moins peuplé, l'Ardèche. Le nombre de Haut-Savoyards augmenterait plus vite que celui des Ligériens, et le dépasserait dès 2013. Les taux de croissance départementaux se resserreraient à l'horizon 2040. Après avoir connu des taux très élevés au cours de la période 1999-2007, à l'exception de la Loire, tous les départements verraient leur croissance diminuer progressivement sur la période 2007-2040. Le département de la Loire, après une augmentation de son taux de croissance annuel moyen sur la période de 2007 à 2020 enregistrerait ensuite un léger ralentissement. Ce département, et dans une moindre mesure le

Rhône, auraient des taux de croissance annuels moyens inférieurs à ceux de la région. À l'opposé, cet indicateur serait au plus haut dans l'Ain et la Haute-Savoie à l'horizon 2040. Cette croissance pourrait toutefois se révéler moins forte si les migrations, en provenance de la Suisse notamment, se ralentissaient. L'augmentation de la population régionale s'expliquerait pour 23 % par l'augmentation de la population de l'Isère et pour 21 % par celle du Rhône qui représentent les plus grosses augmentations de la région en nombre d'habitants. La densité moyenne passerait à 604 habitants au km² dans le Rhône contre 516 actuellement. Celles de l'Isère et de la Haute-Savoie dépasseraient les 200 habitants au km². Pour l'Ardèche, la Savoie et la Drôme, la densité resterait en dessous des 100 habitants au km².

Quel que soit le scénario retenu, l'évolution de la population rhônalpine continuerait d'être soutenue par les migrations et le solde naturel, toujours premier moteur de la croissance, faisant de Rhône-Alpes une région atypique. Seules les régions d'Alsace et de Franche-Comté seraient dans une situation comparable - migrations et solde naturel positif, ce dernier étant prépondérant - avec cependant un taux de croissance global plus faible.

Le solde naturel rhônalpin expliquerait à lui seul les deux tiers de l'augmentation de la population, selon le scénario central, tout au long de la période 2007-2040. Après l'Île-de-France, Rhône-Alpes serait la région où le solde naturel contribuerait le plus à la croissance démographique. Au cours du temps, le solde naturel comme le solde migratoire baisserait, ce dernier diminuant moins vite. Le taux de croissance annuel moyen dû au solde naturel, égal à 0,40 %, serait bien supérieur au chiffre national (0,24 %). Cet excédent des naissances sur les décès s'expliquerait en partie par la structure de la population de Rhône-Alpes, région jeune, où la part des moins de 45 ans est plus importante qu'au niveau national. De plus, les migrations en Rhône-Alpes sont excédentaires pour les actifs en âge d'avoir des enfants et déficitaires à partir

La croissance démographique se ralentirait quel que soit le département

Projections de population entre 2007 et 2040, par département								
	Population 2007	* TCAM entre 2007 et 2020	Population 2020	* TCAM entre 2020 et 2030	Population 2030	* TCAM entre 2030 et 2040	Population 2040	* TCAM entre 2007 et 2040
Ain	574 400	1,13	665 000	0,84	723 000	0,67	773 000	0,90
Ardèche	309 500	0,88	347 000	0,69	371 000	0,57	393 000	0,73
Drôme	473 500	0,81	526 000	0,63	560 000	0,51	589 000	0,66
Isère	1 178 700	0,90	1 324 000	0,69	1 418 000	0,57	1 502 000	0,74
Loire	740 700	0,29	769 000	0,23	787 000	0,22	804 000	0,25
Rhône	1 677 000	0,56	1 804 000	0,45	1 887 000	0,40	1 964 000	0,48
Savoie	405 500	0,79	449 000	0,62	478 000	0,51	503 000	0,65
Haute-Savoie	706 700	1,02	807 000	0,76	870 000	0,60	923 000	0,81
Rhône-Alpes	6 066 000	0,76	6 691 000	0,59	7 094 000	0,49	7 451 000	0,62
France métropolitaine	61 795 600	0,50	65 962 000	0,38	68 532 000	0,32	70 734 000	0,41

* Taux de Croissance Annuel Moyen exprimé en %

Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Rhône-Alpes : une progression du nombre de jeunes relativement importante

	Moins de 25 ans	Part des moins de 25 ans (%)		65 ans et plus	Part des 65 ans et plus (%)	
		en 2007	en 2040		en 2007	en 2040
Ain	38 300	32,2	28,9	104 700	14,3	24,2
Ardèche	14 000	27,9	25,6	59 400	20,0	30,9
Drôme	19 400	30,4	27,7	81 600	17,8	28,1
Isère	68 900	33,3	30,7	170 200	14,5	22,7
Loire	6 200	30,6	28,9	73 100	18,7	26,3
Rhône	59 800	33,7	31,8	161 900	14,8	20,9
Savoie	13 200	30,6	27,3	69 500	16,3	27,0
Haute-Savoie	28 300	31,4	27,1	130 400	13,6	24,5
Rhône-Alpes	248 100	32,1	29,4	850 800	15,6	24,2
France métropolitaine	670 800	31,1	28,1	7 988 800	16,5	25,7

Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Le solde migratoire serait positif dans tous les départements rhônalpins sauf dans le Rhône

Rhône-Alpes vieillirait moins vite que la majorité des régions

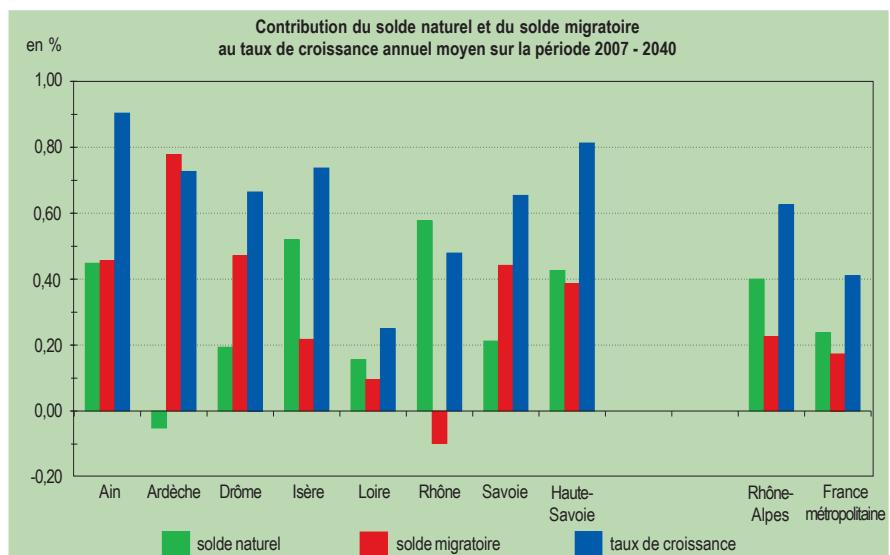
de 60 ans, augmentant ainsi mécaniquement le solde naturel.

Sur la période 2007-2040, la région resterait moyennement attractive en termes de migrations même si le taux de croissance annuel dû au solde migratoire, + 0,23 %, serait supérieur à celui du niveau national (+ 0,17 %). Il serait comparable à celui des régions Centre et Basse-Normandie, loin des taux attendus pour les régions du sud et de l'ouest.

Les moteurs de la croissance démographique seraient différents selon les départements. L'Ain et la Haute-Savoie connaîtraient les taux de croissance les plus élevés de la région, respectivement 0,90 % et 0,81 % par an, grâce à des soldes migratoire et naturel équivalents et élevés. Les deux moteurs diminueraient parallèlement sur les différentes périodes. Entre 2030-2040, le poids des migrations deviendrait plus important que le solde naturel pour la Haute-

Savoie. L'Isère et l'Ardèche auraient des taux de croissance élevés (respectivement 0,74 % et 0,73 %), mais les facteurs seraient différents. La croissance de la population iséroise serait soutenue pour les deux tiers par les mouvements naturels et pour un tiers par les migrations. L'Ardèche, quant à elle, garderait un taux de croissance élevé uniquement grâce au solde migratoire, le solde naturel devenant négatif dès 2020. La Savoie et la Drôme enregistreraient également une croissance élevée (respectivement 0,65 % et 0,66 %) due à des soldes naturels et migratoires positifs. Le solde migratoire serait le premier moteur de croissance. Au fil du temps, le solde naturel diminuerait mais le solde migratoire resterait élevé. Le Rhône garderait un taux de croissance positif de 0,48 % par an par le seul solde naturel, son bilan migratoire restant négatif. Cette évolution confirmerait dans la durée le phénomène de périurbanisation autour de Lyon qui s'étend sur trois autres départements : la Loire, l'Ain et l'Isère. Avec un taux de croissance de 0,25 % par an, la Loire resterait le département le moins attractif. Jusqu'en 2030, sa croissance s'expliquerait principalement par son solde naturel. Au delà, elle serait plutôt liée à des phénomènes migratoires, les deux moteurs restant toutefois positifs, mais peu vigoureux.

À l'image de ses départements urbains, le solde naturel est la première contribution à la croissance de la population de Rhône-Alpes



Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Des différences d'attractivité existeraient entre les départements

La population vieillirait dans tous les départements

différents scénarios, le vieillissement de la région reste le même à plus ou moins 100 000 personnes de 60 ans et plus. Dans tous les cas, leur nombre sera multiplié par un coefficient compris entre 1,6 et 1,9 ; pour les plus de 80 ans, ce coefficient augmentera notablement et se trouvera dans une fourchette comprise entre 2,4 et 2,7. Ces augmentations de population chez les jeunes mais surtout chez les personnes âgées devraient générer dès 2020 de nouveaux besoins en structures médicales ou d'accueil pour les personnes âgées dépendantes mais également en équipements scolaires.

Pour autant, au final, le ratio de dépendance de Rhône-Alpes (voir encadré* "Pour comprendre ces résultats") devrait augmenter moins vite que dans d'autres régions. En conséquence, la région passerait de la sixième place en 2007 à la quatrième place en 2040 derrière l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais et l'Alsace.

En 2007, les départements les plus jeunes sont la Haute-Savoie, l'Isère, l'Ain et le Rhône avec un âge moyen d'environ 38 ans. En 2040, le département du Rhône se démarquerait des

autres avec un âge moyen de 40,5 ans contre plus de 42,8 pour les trois autres. Ainsi, ce serait le seul département de la région où le nombre d'inactifs potentiels resterait inférieur à celui des actifs potentiels. La Savoie, la Loire et la Drôme ont actuellement un âge moyen plus élevé (autour de 40 ans), un peu supérieur à la moyenne nationale. Seule la Loire vieillirait moins vite et atteindrait en 2040 un âge moyen de 43,7 ans contre 44,5 pour la Savoie et 44,8 pour la Drôme. L'Ardèche est le département le plus âgé de la région avec un âge moyen de 41,9 ans en 2007 ; il atteindrait 46,6 ans en 2040. Ces moyennes ne doivent pas faire oublier les croissances importantes de population par classe d'âges, qui se traduisent, pour les acteurs locaux, en autant de défis à relever en matière de services à la personne. Par exemple, le nombre des plus de 80 ans ferait plus que tripler pour le département de la Haute-Savoie, plus que doubler pour les autres départements de la région (multiplication comprise entre 2,1 et 2,8), à l'exception de la Loire qui connaîtrait une progression légèrement plus faible. ■

Pour comprendre ces résultats

Les projections de population sont le résultat d'un calcul à partir d'une population de départ et rendant compte de différents phénomènes : fécondité, mortalité et mouvements migratoires.

À partir des données par sexe et âge de la population au 1^{er} janvier 2007 issues du recensement de la population, l'Insee a réalisé de nouvelles projections régionales à l'aide du modèle "Omphale 2010", qui applique, avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bilocalisés, et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations observées par le passé. Ces projections ne peuvent donc pas s'assimiler à des prévisions.

Les projections commentées ici ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit "central" :

- la fécondité de chaque région est maintenue à son niveau de 2007, qu'il s'agisse de l'indice conjoncturel de fécondité global ou des quotients par âge de la mère ;
- la mortalité de chaque région baisse au même rythme

qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;

- les quotients migratoires entre régions métropolitaines, calculés entre 2000 et 2009, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre une région et chacune des autres, y compris celles d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants de l'étranger par région. Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en octobre 2010, afin de faire coïncider, pour la métropole, la somme des projections départementales avec la projection métropolitaine.

D'autres scénarios ont été réalisés pour mesurer l'impact de ces derniers par rapport au scénario central. Ils reposent sur des hypothèses différentes de fécondité, de mortalité ou de migrations.

* Le ratio de dépendance rapporte le nombre d'inactifs potentiels (moins de 20 ans ajoutés aux plus de 60 ans) au nombre d'actifs potentiels (20 -59 ans).

Pour en savoir plus

- "La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer", *Insee Première* n° 1326, décembre 2010.
- "Horizon 2060, un tiers de la population âgée de plus de 60 ans - Projection 2007-2060", *Insee Première* n° 1320, octobre 2010.
- "Rhône Alpes : de nombreuses arrivées de jeunes actifs diplômés et d'étudiants", *Insee Rhône-Alpes*,

La lettre Analyses n°115, juillet 2009.

● "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", *Insee Rhône-Alpes, La lettre Résultats* n°101, janvier 2009.

● "Recensement de la population de 2006 : la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes", *Insee Première* n°1218, janvier 2009.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à : insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, décembre 2010
© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775